

## PROCÈS-VERBAL

Province de Québec  
MRC d'Acton  
Municipalité d'Upton

Session spéciale du conseil de la Municipalité d'Upton tenue à la salle des sessions du Conseil municipal le lundi 28 septembre 2020 à 8 h 00, sous la présidence du maire, monsieur Guy Lapointe.

Sont présents :

Monsieur le maire, Guy Lapointe

Madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Nathalie Lavoie  
Mathieu Beudry  
Alain Joubert  
Ghyslain Phaneuf

Sont absents :

Madame Barbara Beugger, conseillère  
Monsieur Claude Larocque, conseiller

Est également présente :

Madame Cynthia Bossé, directrice générale

### 1. **Constatacion de l'avis de convocation et ouverture de la session spéciale**

---

Les membres du Conseil municipal présents reconnaissent avoir été convoqués conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*.

### 2. **Adoption de l'ordre du jour**

---

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Alain Joubert, **APPUYÉ** par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que soit adopté l'ordre du jour tel que signifié, et ce, comme suit :

1. Constatacion de l'avis convocation;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Acquisition d'un camion 10 roues usagé pour le Service des travaux publics;
4. Financement du camion 10 roues;
5. Autorisation pour l'achat d'une saleuse pour le camion 10 roues;

6. Offre de services professionnels de Techni-Consultant inc. pour une ressource administrative
7. Période de questions;
8. Levée de l'assemblée.

### **ADOPTÉE**

#### **3. Acquisition d'un camion 10 roues usagé pour le Service des travaux publics**

---

304-09-2020

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions reçues pour l'appel d'offres public numéro 2020-002 ont été rejetées;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité d'Upton a demandé de recevoir des offres de prix pour la fourniture d'un camion 6 roues ou d'un camion 10 roues, en très bon état, celui-ci étant affecté aux opérations de déneigement et de déglacage des chemins publics;

**CONSIDÉRANT QUE** les offres de prix reçues, tel qu'indiqué au rapport de madame Cynthia Bossé, directrice générale;

**CONSIDÉRANT LA** recommandation de madame Cynthia Bossé, directrice générale, et Roger Garneau, directeur des travaux publics;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Nathalie Lavoie, **APPUYÉ** par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère d'acheter le camion usagé 10 roues chez Camions A & R Dubois inc. pour un montant de 104 627,25 \$ taxes incluses;

**QUE** madame Cynthia Bossé, directrice générale soit autorisée à en effectuer le paiement ainsi qu'à payer toutes dépenses inhérentes à l'acquisition de ce nouveau véhicule telles que les assurances et les immatriculations.

### **ADOPTÉE**

#### **4. Financement du camion 10 roues**

---

305-09-2020

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de procéder au financement du camion 10 roues de l'entreprise Camions A & R Dubois inc. a vendu pour un prix de 91 000,00 \$ plus les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QU'**une demande d'offre de financement a été produite auprès de 5 fournisseurs de services financiers en vue de contracter un crédit-bail de 60 mois avec un résiduel à la fin de 1,00 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu 4 offres, et ce, comme suit :

Nom	Taux	Durée	Frais de dossier
<b>Crédit Municipal &amp; Manufacturier REXCAP inc.</b>	2,69 %	60 mois	500 \$
<b>Crédit-Bail SPAR inc.</b>	2,60 %	60 mois	500 \$
<b>Groupe Financier Serval</b>	6,55 %	60 mois	550 \$
<b>Camion A &amp; R Dubois inc.</b>	5,50 %	48 mois	

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Mathieu Beaudry, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère :

**QUE** le préambule fait partie de la présente résolution;

**QUE** soit accordé le contrat de crédit-bail au fournisseur de services financiers Crédit-Bail SPAR inc. ayant soumis l'offre la plus avantageuse au taux de 2,60% pour une période de 60 mois;

**QUE** soit précisé que Crédit-Bail SPAR inc. agit comme agent / courtier pour le compte de la Banque HSBC du Canada qui sera le crédit bailleur-contractuel pour cette opération de crédit-bail;

**QUE** madame Cynthia Bossé, directrice générale, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents.

**ADOPTÉE**

**5. Autorisation pour l'achat d'une saleuse pour le camion 10 roues**

306-09-2020

**CONSIDÉRANT LA** nécessité d'une nouvelle saleuse pour la saison d'hiver 2020-2021 à être installée sur le nouveau camion 10 roues du Service des travaux publics de la Municipalité ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Mathieu Beaudry, APPUYÉ par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère :

**QUE** soit autorisé Roger Garneau, directeur des travaux publics, à acheter une saleuse neuve plus les frais d'installation pour le nouveau camion 10 roues;

**QUE** soit vérifié le prix pour une saleuse en stainless;

**QUE** l'achat de la saleuse soit appliqué au budget courant.

**ADOPTÉE**

307-09-2020

**6. Offre de services professionnels de Techni-Consultant inc. pour une ressource administrative**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale, madame Cynthia Bossé, a besoin de faire appel à des services externes pour effectuer des tâches d'accompagnement de type administratif vu l'absence prolongée de la titulaire du poste de greffière adjointe;

**CONSIDÉRANT** L'offre de services de la firme Techni-Consultant inc. pour une ressource administrative au taux horaire de 44,95 \$, les déplacements au coût de 150,00 \$ par visite et un frais forfaitaire annuel administratif de 2 500,00 \$ sur 12 mois, ce qui fait 208,33 \$/mois;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Nathalie Lavoie, APPUYÉ par monsieur Alain Joubert et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère :

**QUE** soit acceptée l'offre de services professionnels de la firme Techni-Consultant inc. pour une ressource administrative;

**QUE** madame Cynthia Bossé, directrice générale, soit autorisée à faire appel aux services de la firme Techni-Consultant inc. selon les besoins administratifs municipaux.

**ADOPTÉE**

**7. Période de questions**

---

Conformément à la loi, seules les questions faisant l'objet d'une décision du conseil municipal sont consignées au procès-verbal.

**8. Levée de l'assemblée**

---

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Mathieu Beaudry, APPUYÉ par monsieur Ghyslain Phaneuf et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que la séance soit levée à 8 h 05.

308-09-2020

---

Guy Lapointe  
Maire

---

Cynthia Bossé  
Directrice générale

Je, Guy Lapointe, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS**

Selon l'article 961 du *Code municipal du Québec*, je, Cynthia Bossé, directrice générale de la Municipalité d'Upton, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée.